

Initiatives parlementaires

canadienne lutte souvent contre des forces de la nature et des situations sociales épouvantables, jusqu'à disparaître presque parfois, puis recommence à se battre, à reprendre des forces et à s'améliorer.

Je suis amateur d'oeuvres d'art. Les députés réformistes ne semblent pas s'intéresser beaucoup à l'art. Au Musée des beaux-arts du Canada, on trouve un certain nombre de toiles de Cornelius Krieghoff. Bien sûr, celui-ci n'était pas un Québécois, mais il peignait à l'époque de la Nouvelle-France. Le cheval de race canadienne revient constamment dans ses oeuvres. Il fait partie intégrante de notre identité culturelle. Il est également très important que notre pays continue d'exister, car nous avons quelque chose de très spécial à protéger. Un cheval ne peut, de toute évidence, courir sur trois pattes. Le cheval de race canadienne n'appartient pas seulement au Québec, mais à tout le Canada.

Comme l'a mentionné tout à l'heure un autre député, il y a une importante entreprise d'élevage à proximité de la colline, à North Gower. En lisant la documentation sur cette race de cheval, je me suis rendu compte que cela me disait quelque chose, car la dernière fois que j'ai fait de l'équitation, c'était à North Gower.

En conclusion, quand on voit tous les combats que ce cheval a menés, on comprend qu'il est tout à fait indiqué de le reconnaître en tant que cheval de race canadienne. Mais surtout, il est incombe à tous les députés d'examiner ce qui nous unit comme nation plutôt que ce qui nous divise.

La lutte du Canada dans cette partie de l'Amérique du Nord n'a pas toujours été facile et s'est souvent traduite par des procès, des souffrances, voire des victimes. Nous avons souvent lutté, dans notre pays, pour nous protéger des Américains au sud de nos frontières, et maintenant c'est l'identité culturelle même du Canada qui est menacée. Nous continuons de résister à l'imposition de la culture américaine dans la société canadienne et nous continuons de faire tout notre possible pour que la culture canadienne soit celle qui prédomine. Ce cheval symbolise cela.

Je suis très heureux d'appuyer ce projet de loi. Je tiens à rappeler à certains de mes collègues à la Chambre que nous devons toujours lutter pour un Canada uni.

M. Murray Calder (Wellington—Grey—Dufferin—Simcoe, Lib.): Monsieur le Président, c'est vraiment un plaisir pour moi que de prendre la parole sur le projet de loi présenté par mon collègue de la circonscription de Lanark—Carleton, soit le projet de loi C-329, Loi portant reconnaissance du cheval de race canadienne comme le cheval national du Canada.

L'histoire de cette race de cheval est impressionnante. Le cheval de race canadienne a été amené au Canada en 1665, lorsque le roi de France a fait parvenir des chevaux de ses propres écuries aux habitants de sa colonie de l'Amérique du Nord. La race s'est bien adaptée et s'est multipliée, passant en peu de temps, soit de 1679 à 1720, de 145 têtes à plus de 5 000.

L'histoire du cheval de race canadienne est aussi l'histoire des premiers agriculteurs du Canada. Cet animal est devenu un allié inestimable pour les colons dans leurs efforts pour survivre et prospérer dans leur nouvelle patrie.

Je voudrais parler de cette question un peu plus parce que je trouve cela fort intéressant. Le député du tiers parti a dit que nous devrions parler de choses plus importantes à la Chambre maintenant. Nous avons une devise chez nous à la ferme. Elle est très simple, c'est ne pas oublier le passé, planifier l'avenir. Voilà qui montre toute l'importance que revêt l'histoire pour nous. Si nous n'avons pas de passé, nous n'avons pas beaucoup à attendre de l'avenir.

• (1820)

En cette ère de tracteurs et de machines modernes, l'agriculteur laboure ses champs dans un tracteur à cabine climatisée, mû par un moteur de plus de 100 chevaux-vapeur et tirant une charrue composée de six à dix corps. Il écoute les rapports sur les marchés à la radio en faisant son travail. Cependant, à l'époque du cheval de race canadienne, quand il allait labourer, l'agriculteur n'avait devant lui qu'une simple charrue tirée par un cheval. Les rênes autour du cou, il devait garder les deux mains sur la charrue pour labourer la terre.

Aujourd'hui, avec l'équipement moderne, nous pouvons labourer de 15 à 20 acres par jour, alors qu'à cette époque, l'agriculteur et son cheval ne pouvaient en labourer que deux par jour. Et pour labourer un acre, cet agriculteur devait marcher 10 milles. L'agriculteur devait marcher 20 milles pour labourer ses deux acres dans sa journée. Je devrais faire un peu plus d'exercice comme cela.

Le cheval a toujours fait partie de l'histoire. Je suis du comté Grey, en Ontario. Lorsque le comté a été arpenté pour la première fois, il y avait deux arpenteurs, Rankin et Trainer. La distance entre Owen Sound et Hamilton est de 150 à 180 milles. Lorsque ces deux hommes ont commencé à arpenter pour délimiter les cantons, tracer les routes et le reste, nous étions au début du XIX^e siècle. On ne penserait pas que les champs sont là depuis si longtemps. Tout le comté était couvert de forêts à cette époque-là. Les deux arpenteurs sont venus d'Owen Sound à cheval avec leur sac à dos. Ils sont descendus en se construisant des caches de nourriture tout le long du chemin. Ils partaient de Hamilton et remontaient pour pouvoir commencer leur travail. Il a fallu assez longtemps pour tout arpenter.

Bien sûr, lorsque l'arpentage a été terminé, il a fallu abattre la forêt avant de pouvoir commencer l'agriculture. Encore une fois, on a fait appel aux chevaux. Les agriculteurs abattaient les arbres et utilisaient les chevaux pour retirer les troncs et enlever les souches.

L'été dernier, j'étais à Collingwood, qui fait partie de ma circonscription. Il y a là une grande exposition agricole. On y organise des concours de chevaux. Cela fait partie de notre patrimoine, de notre passé. J'ai assisté à la remise des trophées pour le concours de traction chevaline. Il règne une atmosphère très compétitive pendant ce concours.

Dans mon village, Holstein, il y a chaque année une parade du père Noël. Pour faire partie de la parade, il faut avoir un char tiré par des chevaux. Il y a des mennonites et le vieil ordre mennonite de ma région se sert de voitures anglaises. Peut-être les pages ne